



MODALITÉS DE CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE

Le pass sanitaire est désormais nécessaire pour accéder à des rassemblements ou des événements. Retrouvez toutes infos sur le pass sanitaire <https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>

Accès au Village et au retrait des dossards les 1er et 2 octobre

Toute personne désireuse d'entrer dans le Village pour retirer un dossard ou simplement pour profiter de la visite des stands partenaires et exposants, devra présenter un pass sanitaire valide.

Accès à la course

L'accès à la course est également soumis au contrôle d'un pass sanitaire valide. Ce contrôle s'effectuera au moment de l'accès à la zone départ.

Les participants devront donc se munir des éléments nécessaires au moment de leur accès à la zone départ.

Anticipation du contrôle pour le jour de course

- Afin de faciliter l'organisation du matin de la course, nous vous proposons d'anticiper les contrôles du jour J.
- Lors du passage sur le retrait des dossards, sur la base du volontariat, nous proposons aux coureurs de fournir les informations de leur carnet de vaccination/test et ainsi prouver que leur pass sanitaire sera également valide le jour de la course.
 - Schéma vaccinal complet
 - Test négatif, réalisé après le jeudi 30 septembre à 12h.
 - Attestation de rétablissement (test positif réalisé entre le 3 avril et le 21 septembre 2021)
- Après vérification de ces éléments, un bracelet sera apposé au poignet des coureurs pour faciliter les démarches du jour de course :
 - Fluidifier les accès par un contrôle visuel rapide
 - Courir sans avoir son téléphone ou sa pièce d'identité sur soi
 - Eviter ce stress supplémentaire, ne penser qu'à sa course
 - Anticiper une éventuelle incompréhension sur le pass, qui pourrait priver de course

Spectateurs, accompagnants

Les spectateurs devront également présenter un pass sanitaire valide pour accéder à certaines zones de regroupement, à proximité de la ligne d'arrivée. Les riverains et spectateurs potentiels disséminés le long du parcours ne sont pas concernés.

Équipe d'organisation

Par souci d'efficacité et pour respecter un dispositif logique, le pass sanitaire sera également obligatoire pour l'ensemble de l'équipe d'organisation.

Rappel : Les différents contrôles du pass sanitaire ne donneront lieu à aucune collecte de données.